

# Leçon 7 :

## Le processus électoral



### QUESTIONS GUIDES

- 1 Pourquoi est-il important de voter?**
- 2 Où, quand et comment vote-t-on aux élections fédérales?**
- 3 Comment l'intégrité et la sécurité des élections sont-elles assurées?**

### APERÇU

La tenue d'élections libres et régulières exige la mise en place de mécanismes pour préserver leur intégrité et leur sécurité, et compte sur des électrices et des électeurs informés et engagés pour soutenir la démocratie.

Dans cette leçon, les élèves examineront les raisons pour lesquelles certaines personnes font le choix de voter ou de ne pas voter, puis discuteront des conséquences d'une faible participation électorale. Ils passeront en revue les principaux aspects du vote aux élections fédérales, notamment l'éligibilité des électrices et électeurs, les méthodes de vote et les mécanismes mis en place pour garantir des élections libres et équitables. Les élèves travailleront ensuite en petits groupes pour compléter un « jeu d'évasion », en résolvant quatre épreuves liées à l'intégrité des élections et à la désinformation. Dans l'activité de consolidation, les élèves rédigeront un message persuasif pour encourager les personnes autour d'eux à voter.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette leçon, les élèves pourront :

- expliquer ce qui peut motiver une personne à voter et évaluer l'impact de la participation électorale sur la démocratie;
- décrire les conditions d'éligibilité, les méthodes de vote et les mécanismes qui assurent la tenue d'élections libres et régulières au Canada;
- collaborer pour résoudre des problèmes qui nécessitent une connaissance approfondie des mesures de sécurité électorale;
- analyser l'importance de l'intégrité des élections;
- créer un message persuasif qui encourage la participation des électrices et électeurs.

## Introduction

1. À l'aide d'un protocole de discussion « Pense, Parle, Partage », demandez aux élèves de répondre à la question ci-dessous. Demandez-leur d'écrire leurs réponses dans leur cahier, avant de se placer en équipe de deux pour échanger leurs réponses.
  - Pourquoi certaines personnes votent-elles et d'autres décident de ne pas voter?
2. Dans le cadre d'une discussion avec toute la classe, demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes :
  - Que se passe-t-il si une grande partie de la population ne vote pas?
  - Qu'est-ce qui peut influencer la décision d'une personne de voter ou non?
  - Quel est l'impact de la participation électorale sur la démocratie?

## Activités

1. À l'aide du Diaporama 7, passez en revue les principaux aspects du vote aux élections fédérales.
  - Qui peut voter? (conditions d'éligibilité)
  - Comment peut-on voter? (par correspondance, par anticipation, le jour de l'élection)
  - Quelles procédures garantissent l'équité des élections? (vote à bulletin secret, pièces d'identité, surveillance indépendante)

2. Répartissez les élèves en petits groupes et expliquez-leur le fonctionnement du « jeu d'évasion ». Présentez la mise en situation suivante :

*Élections Canada a besoin de votre aide!  
Une vague de désinformation se propage et des inquiétudes concernant la sécurité des élections commencent à se faire sentir. Votre mission consiste à soutenir l'intégrité des élections et à mettre fin à la désinformation avant qu'il ne soit trop tard!*

Donnez les indications suivantes :

- Il y a quatre épreuves (Activité 7.1).
- Une fois la première épreuve terminée, chaque groupe peut demander les instructions pour la suivante.
- Vous pouvez consulter le site Web d'Élections Canada pour obtenir plus d'informations pendant les épreuves.
- Vous obtiendrez des points en débloquant les codes et en répondant à la question finale de chaque épreuve.

- Le groupe gagnant sera déterminé en fonction du nombre de points obtenus et du temps nécessaire pour relever toutes les épreuves.
- Lorsque tous les groupes sont prêts, lancez le chronomètre.

### **NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT :**

Vous serez responsable de donner les instructions des épreuves pendant l'activité. Chaque groupe doit compléter toute son épreuve avant de passer à la suivante.

3. Annoncez l'équipe gagnante, puis discutez de l'importance de maintenir l'intégrité des élections et de favoriser la confiance envers notre processus électoral.
  - Quelles sont les conséquences possibles d'un manque de confiance envers notre processus électoral?
  - Comment pouvons-nous identifier et corriger les informations erronées concernant les élections?

Demandez à chaque équipe de préparer et de partager un argument qui explique pourquoi les Canadiennes et Canadiens devraient faire confiance au processus de vote. Faites ensuite voter la classe sur l'argument le plus convaincant.

## Consolidation des acquis

Les élèves synthétiseront leurs apprentissages dans un message concis et persuasif qui a pour objectif d'encourager la participation aux élections fédérales.

1. Demandez aux élèves d'imaginer qu'ils parlent à quelqu'un qui n'a pas l'intention de voter. Demandez-leur de rédiger un court message (1 à 2 phrases) qui répond à la question suivante.

- Quelle est la chose que vous diriez pour convaincre cette personne de participer aux élections fédérales?

2. Demandez aux élèves de se mettre en équipe de deux et de partager leurs messages. Encouragez-les à donner leur avis.

Questions guides :

- Le message était-il convaincant?
- Qu'est-ce qui pourrait le rendre plus convaincant?

3. Choisissez quelques volontaires pour partager leurs messages avec l'ensemble de la classe. Résumez les thèmes et les techniques de persuasion utilisées dans leurs messages (p. ex. l'appel aux émotions, la logique, etc.)

## Mesures d'adaptation et de soutien

<b>Apprenantes et apprenants de la langue française</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fournissez les termes et définitions aux élèves à l'avance (p. ex. bulletin secret, carte d'information de l'électeur, lieu de vote, jour de l'élection, vote par anticipation, vote par correspondance, bulletin spécial).</li><li>• Utilisez des supports visuels et des infographies pour expliquer les procédures de vote et la sécurité des élections.</li><li>• Proposez des amorces de phrases pour l'activité sur le message persuasif.</li><li>• Permettez aux élèves de discuter des questions clés en petits groupes avant de les présenter à la classe, afin de renforcer leur confiance.</li></ul>
<b>Pédagogie inclusive</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Encouragez les élèves à créer leur argumentaire en faveur du vote dans leur langue maternelle pour le partager avec les membres de leur famille, afin de promouvoir l'engagement civique au-delà de la salle de classe.</li><li>• Rappelez aux élèves que certaines personnes, notamment les jeunes, les néo-Canadiennes et néo-Canadiens, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et celles en situation d'itinérance, peuvent se heurter à des obstacles pour participer aux élections.</li><li>• Mettez l'accent sur les solutions visant à améliorer l'accès au vote et sur les avantages que notre société retire de l'écoute de voix différentes, et pas seulement sur les désavantages auxquels ces groupes sont confrontés.</li><li>• Encouragez les élèves à réfléchir à la manière dont la participation électorale façonne les politiques qui affectent les différentes communautés.</li></ul>
<b>Mesures d'accessibilité et d'adaptation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposez des alternatives numériques (p. ex. Google Docs, Padlet ou une version numérique du jeu d'évasion).</li><li>• Proposez des options de participation flexibles : les élèves peuvent contribuer verbalement, par écrit ou par le biais d'outils numériques.</li></ul>

## MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Vous avez le droit de voter à une élection fédérale au Canada si :

- Vous possédez la citoyenneté canadienne;
- Vous avez au moins 18 ans le jour de l'élection.

Il faut être inscrit sur la liste électorale afin de pouvoir voter lors de l'élection.

Si vous êtes éligible, vos coordonnées seront ajoutées au Registre national des électeurs. Ce dernier sert à créer la liste des électeurs pour chaque élection.

Si vous avez déménagé, que vous avez récemment obtenu la citoyenneté canadienne, si vous allez voter pour la première fois ou si vous étudiez loin de votre domicile, il se peut que vous ayez à apporter des changements à votre inscription. Vous pouvez consulter le site Web d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) pour vérifier, mettre à jour ou compléter votre inscription. Vous pouvez également vous inscrire au bureau local d'Élections Canada ou à votre bureau de vote au moment de voter.

Si vous êtes une électrice ou un électeur éligible et que votre nom figure sur la liste électorale, vous recevrez une carte d'information de l'électeur par la poste. Cette dernière indique quand, où et comment voter.

Les électrices et électeurs peuvent choisir de voter de l'une des manières suivantes :

1. Le jour de l'élection
2. Le jour du vote par anticipation
3. Au bureau d'Élections Canada
4. Par la poste

Pour connaître les dates et heures précises du scrutin, consultez le site Web d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) pour obtenir des renseignements à jour.

Pour voter, vous devez prouver votre identité et votre adresse. Il y a trois options :

1. Présentez une pièce d'identité délivrée par un gouvernement canadien portant vos photo, nom et adresse actuelle.
2. Présentez deux pièces d'identité. Les deux pièces doivent porter votre nom et au moins l'une d'elles, votre adresse actuelle.
3. Si vous n'avez pas de pièce d'identité, vous pouvez tout de même voter si vous établissez votre identité et votre adresse en faisant une déclaration par écrit et demandez à une personne d'être votre répondante ou répondant. Cette personne doit vous connaître et être inscrite à votre bureau de vote. La répondante ou le répondant ne peut répondre que d'une seule personne.

Le processus électoral fédéral comporte de nombreuses mesures de protection pour assurer l'intégrité et la sécurité des élections. En voici quelques-unes :

- **Mesures liées à l'identité des électrices et électeurs :** Toute personne qui vote doit fournir une preuve d'identité et d'adresse. Cela garantit que seules les personnes admissibles votent et que chaque personne ne vote qu'une seule fois.
- **Mesures de protection du vote :** Qu'il s'agisse de voter en personne ou par correspondance, des procédures strictes sont mises en place pour assurer la sécurité et la confidentialité des bulletins de vote.

Lorsqu'une personne vote par bulletin spécial, elle reçoit une trousse comprenant le bulletin de vote spécial, une enveloppe intérieure pour y mettre le bulletin et une enveloppe extérieure pour renvoyer le tout. Pour préserver le secret du vote, Élections Canada retire de l'enveloppe extérieure l'enveloppe intérieure contenant le bulletin. En séparant les enveloppes, il devient impossible d'associer une personne à son vote.

Pour le vote en personne, les bulletins de vote sont présentés dans des carnets et portent des numéros de série séquentiels uniques afin que seuls les bulletins de vote manipulés

par les fonctionnaires électoraux soient déposés dans l'urne. Le talon portant le numéro de série est ensuite retiré du bulletin avant d'être déposé dans l'urne, afin qu'il ne soit pas possible de remonter jusqu'à l'électrice ou l'électeur.

- Mesures liées au dépouillement du scrutin : Le ou la fonctionnaire électoral déplie chaque bulletin de vote et dit à voix haute le nom de la personne candidate marquée. Cela se fait sous le regard d'autres membres du personnel électoral, ainsi que devant les personnes candidates ou une personne qui les représentent. Des mesures sont également en place pour gérer la garde des bulletins de vote et des urnes pendant et après une élection fédérale.
- Mesures liées aux menaces des élections : Élections Canada collabore avec des organismes de sécurité pour surveiller et contrer les menaces (cyberattaques, campagne de désinformation et d'influence, ingérence, violence physique) afin de protéger le processus électoral.
- Mesures liées au financement politique et à la publicité : La *Loi électorale du Canada* établit des règles et des obligations pour les entités politiques en matière de financement et de publicité. Cela contribue à la transparence et à l'équité du processus et vise à prévenir toute influence induite de l'argent sur les élections.
- Mesures liées aux urgences et aux incidents : Des mesures ont été mises en place pour faire face aux urgences et aux imprévus qui pourraient perturber le déroulement du scrutin.

Il ne s'agit là que de quelques mesures de protection qui contribuent ensemble à maintenir un système électoral équitable, transparent et sécuritaire au Canada.

Élections Canada est la source officielle d'information sur les élections fédérales au Canada. Pour plus d'informations, consultez le site [www.elections.ca](http://www.elections.ca).